

voulez, afin de prendre soin de tous ceux qui entrent à son service? On ne verrait plus alors de renvois en masse, comme aujourd'hui.

Est-il quelque chose de plus tragique que cette situation que nous exposent les journaux de jour en jour et que l'on voit dans les foyers, de centaines, de milliers d'hommes qui, après avoir passé toute leur vie au service des chemins de fer, sont aujourd'hui congédiés sans aucune indemnité? Si les chemins de fer étaient organisés comme je viens de l'indiquer, je pense qu'il en résulterait des moyens de remédier au chômage comme aux autres difficultés. Au nombre des obligations de cette industrie, on compterait celle de diriger ses affaires de façon à prendre soin de ceux qui y ont consacré leur vie, comme de ceux qui y ont placé leur argent.

Une modification profonde comme celle-là devrait sans doute être adoptée graduellement, un peu à la fois et en différents endroits, en commençant par un branche de l'industrie dans une région particulière. Ce serait un exemple pour les autres industries et les autres nations et, de cette manière, se dessinerait une évolution naturelle dans l'administration des industries et particulièrement dans la direction des entreprises industrielles, qui serait un grand pas vers l'amélioration des conditions sociales et économiques. Après tout, les parties intéressées ne reçoivent-elles pas actuellement une certaine rémunération pour leurs services? Le capital ne touche-t-il pas la sienne sous la forme d'intérêts? Le travail ne reçoit-il pas un salaire? Le public, de son côté, n'a-t-il pas un service déterminé à un prix fixe? Les membres de l'administration n'ont-ils pas leurs traitements? Si tous reçoivent ainsi une rémunération pour leurs services, pourquoi ne reconnaîtrait-on pas à tous le droit de se prononcer quand il s'agit de formuler les programmes en vertu desquels tous sont appelés à contribuer leur part?

M. MOORE (Châteauguay-Huntingdon): Pourquoi le très honorable député ne l'a-t-il pas fait, quand il était au pouvoir?

Le très hon. MACKENZIE KING: Si mon honorable ami veut se donner la peine d'examiner les faits que j'ai exposés, il verra que j'ai préconisé une mesure de ce genre longtemps avant d'être appelé au pouvoir. Ensuite, j'ai aidé à la réalisation d'une partie de ce programme en donnant aux employés une place au conseil d'administration des Chemins de fer nationaux. Nous avançons très distinctement dans cette direction.

L'hon. M. STEVENS: Le même homme est toujours là.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous avons aussi donné un part de représentation à la classe agricole. Ces choses ne se font pas en un jour, mais avec le temps. Je ne suis pas surpris de rencontrer l'opposition des honorables députés d'en face, quand il s'agit de tenter quelque effort vers la reconstruction sociale.

Comme je le disais, vu que l'on reconnaît la part de chacun sous ces différentes formes, on devrait également le faire quand il s'agit de la direction des industries. Si l'on adopte cette manière de voir dans un pays et pour une industrie en particulier, on verra les autres industries et les autres pays emboîter le pas et bientôt auront disparu toutes les causes de dislocation des industries par grèves ou lock-outs, qui dépendent, en partie du moins, des principaux intéressés dans les industries elles-mêmes. J'aimerais à développer cette idée davantage, mais il faut que je traite les autres sujets déjà mentionnés.

Je reviens à l'autre partie du sous-amendement des progressistes, laquelle se lit ainsi:

La Chambre est d'avis que la première mesure tendant à une réorganisation économique générale devrait être la nationalisation de notre système financier, il faudrait prendre les moyens d'émettre immédiatement assez d'argent pour que la valeur du dollar monte aussi rapidement que possible au point où il était lorsque nous avons contracté, durant la guerre, la plus grande partie de nos dettes, il faudrait stabiliser, au pays, le dollar à cette valeur, et ensuite, administrer le crédit et les émissions de monnaie de façon à obtenir et à maintenir au Canada un niveau stable des prix.

Voilà la substance du sous-amendement. Elle renferme deux propositions: tout d'abord, la nationalisation de notre régime financier et, en second lieu, l'adoption pure et simple d'une politique d'inflation. Qu'il me soit d'abord permis de poser cette question aux auteurs du sous-amendement: Si l'on nationalise notre régime financier, à qui allez-vous en confier la direction? Allez-vous faire confiance en cela aux honorables vis-à-vis, qui ont manipulé le tarif douanier de la manière qu'on sait, en vertu de la liberté qu'on leur a laissée? C'est pourtant ce que propose le sous-amendement, puisqu'il s'adresse au Parlement tel qu'il est constitué à l'heure actuelle? Puis-je poser une autre question? Un gouvernement libéral fût-il au pouvoir, lui confieriez-vous cette tâche? Et je me permets encore une autre question. Fussiez-vous au pouvoir vous-mêmes, entreprendriez-vous la tâche de nationaliser les finances du pays? Je ne crois pas qu'aucun groupe ayant réfléchi sur ce sujet puisse entreprendre une telle besogne au Canada, dans les circonstances actuelles. Et, si nous-mêmes n'aimerions pas à nous lancer